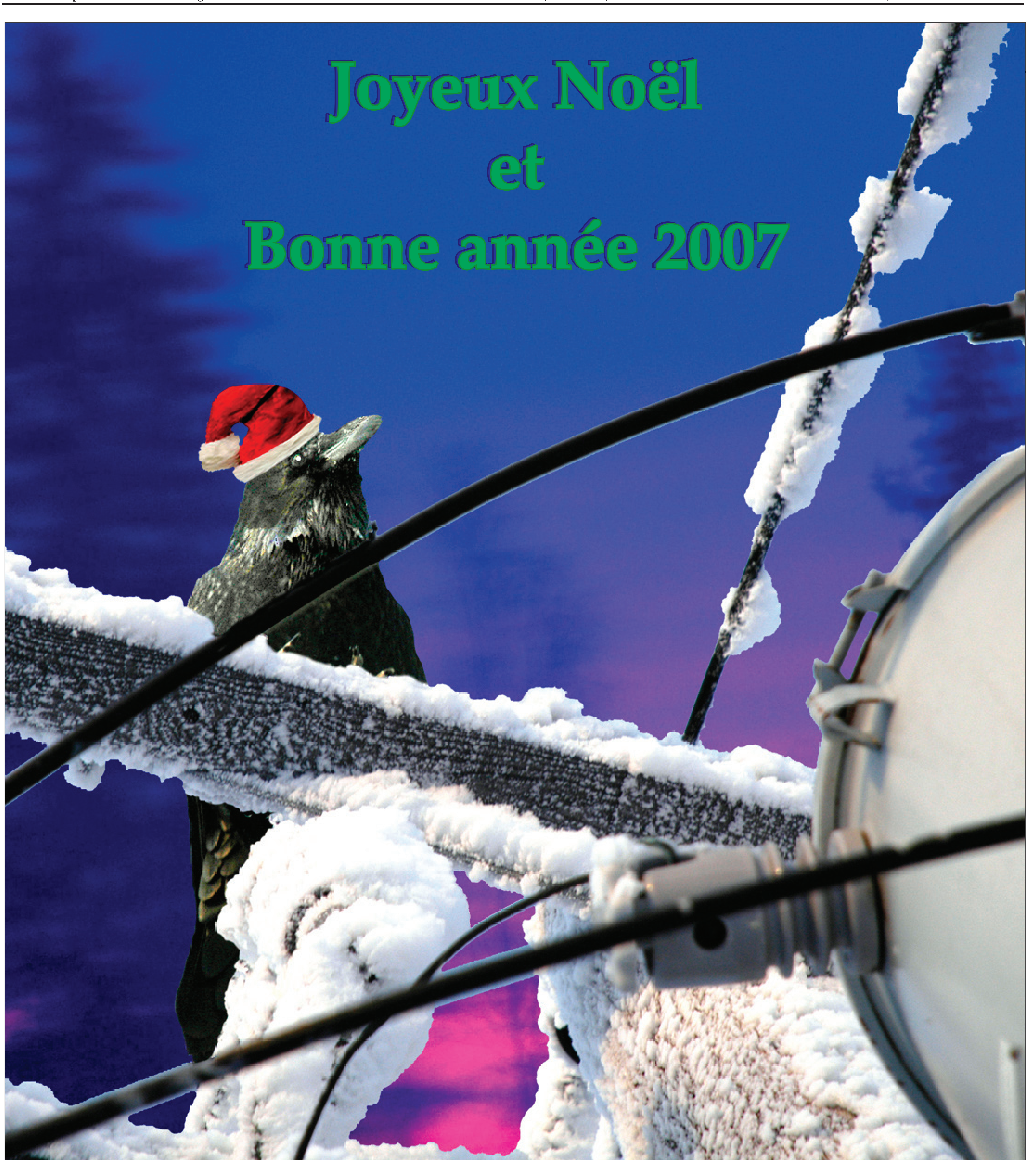
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'Aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 49, 22 décembre 2006



L'Aquilon fait relâche pour deux semaines. De retour pour le numéro du 12 janvier 2007

Rétrospective de l'année 2006

Voir en pages 6, 7, 8, 12 et 13



Batiste W. Foisy

Nouvelles restrictions de chasse aux caribous

De nouvelles restrictions à la chasse aux caribous de la harde Bathurst ont été proposées cette semaine par l'Office des ressources renouvelables Wek'eezhii. Les propositions comprennent une réduction des quotas de chasse pour les pourvoyeurs, l'élimination du commerce de la viande de caribou, un recensements scrupuleux de toutes les prises y compris celles faite par les chasseurs autochtones et la création de corridors sans chasse le long des routes de glace de la région Tlicho. « Malheureusement ces mesures risquent de créer des contraintes économiques, mais nous avons déjà entièrement banni toute chasse commerciale dans les hardes du cap Bathurst, dans la harde Bluenose-Eastm et dans la harde Bluenose-West et nous devons maintenant considérer la possibilité de prendre des mesures similaires dans la harde Bathurst », a déclaré le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, Michael Mcleod. L'aire de distribution de la harde Bathurst se trouve au nord du Grand lac des Esclaves. Depuis 1986, cette harde a perdu 73 % de ses effectifs.

Seconde arrestation d'un maître cambrioleur

Un artiste du cambriolage a été pris sur le fait et mis sous arrêt par la division de Yellowknife de Gendarmerie royale du Canada, le 18 décembre, dix jours après sa sortie de prison pour un crime similaire. Bobby Kaotalok, 21 ans, a été pris en flagrant délit dans l'immeuble de Tlicho Logistics, où il avait pénétré en fracassant une fenêtre. Il a été trouvé en possession d'objets dérobés à cette compagnie, de même que d'objets volés dans la garderie Northern Tykes, le soir même.

Quatre routes de glace ouvertes

Quatre routes de glace sont déjà ouvertes. Dans la région du delta du Mackenzie, les routes de Tuktoyaktuk et d'Aklavik sont carrossables pour les véhicules de moins de 10 000 et 8 000 kilogrammes respectivement. Dans le Sahtu, la route qui relie Tulita et Norman Wells est accessible aux véhicules de moins de 5 000 kilogrammes. Dans la région du Deh Cho la route de glace de Nahanni Butte est ouverte aux véhicules de moins de 15 000 kilogrammes. Toutes les traverses de glace du territoire, à l'exception de la traverse de Wrigley, sont également ouvertes. Au moment d'écrire ses lignes, le traversier de Fort Providence était également en opération. Le Merv Hardie assure le transport des véhicules lourds, alors que les véhicules de moins de 5 000 kilogrammes peuvent emprunter la traverse de glace.

Conseil des langues officielless : le départ des francos confirmé

La Fédération franco-ténoise a tenu son engagement de ne plus déléguer de représentant au Conseil des langues officielles, une table de consultations territoriale sur laquelle siègent des représentants de chacune des 11 communautés linguistiques reconnues par la Loi territoriale. Dans une lettre envoyée le 11 décembre au ministre responsable des langues, Charles Dent, le président de la Fédération, Fernand Denault, explique en ces termes les motifs de cette défection : « Nos membres considèrent important l'existence d'un groupe de travail de collaboration et de coopération réelle entre votre ministère et nos représentants et ont souscrit à l'idée que les réalités et les objectifs fort différents entre les besoins des francophones versus ceux des communautés autochtones en matière de droits linguistiques du citoyen militent en faveur de la solution qu'ils ont mise de l'avant. » La Fédération franco-ténoise réclame la création d'une table bi-partite sur laquelle ne siégerait que des délégués de la FFT et du gouvernement territorial.

De Beers s'excuse auprès des Dénés de Lustel K'e

Une faute diplomatique soulève l'ire de la communauté akaitcho.

Batiste W. Foisy

Lundi, la vice-présidente de De Beers Canada, Chantal Lavoie, a présenté des excuses à la communauté akaitcho de Lutsel K'e, après qu'un représentant de la compagnie minière ait affirmé que la mine Snap Lake se trouvait en territoire tlicho.

Cette remarque a soulevé un tollé dans la petite communauté du bras est du Grand lac des Esclaves, qui considèrent plutôt que ce territoire leur appartient.

Le 12 décembre, une assemblée des aînés a été convoqué dans le village. Tour à tour, les aînés ont affirmé leur utilisation traditionnelle de la région du lac Snap, de même que de Gahcho Kué, où De Beers compte implanter une autre mine de diamants.

JB Rabesca a raconté avoir été élevé, là, dans la région du lac Snap. « Il y a beaucoup de Chipwyan et de Dénés enterrés, là. Mais je n'ai jamais vu un seul Dogrib dans cette région », a-t-il dit.

Bernadette Lockhart a indiqué qu'elle percevait la déclaration de De Beers comme une provocation et qu'elle se demande si la multinationale sud-africaine ne cherche pas à raviver les guerres historiques entre les deux nations. Les Chipwyans, dont sont issus les Dénés de Lutsel K'e, ont effectivement été longtemps en guerre contre les Tlicho (ou Dogribs).

Contrairement aux communautés tlichos, la communauté de Lutsel K'e n'a pas encore conclu une « entente sur les répercussions et les avantages » avec la compagnie minière. Il s'agit d'un accord qui balise les obligations de la compagnie envers les communautés affectées. Une telle entente peut comprendre, par exemple, des quotas minimaux d'embauche de travailleurs autochtones.

L'aînée Bernadette Lockhart a signifié le besoin pour la communauté d'avoir une entente satisfaisante. « Nous avons appris de l'expérience désastreuse des deux ententes précédentes. Nous ne feront pas la même erreur cette fois-ci. Ça nous a rendu malade quand on s'est fait dire prenez l'argent ou vous n'aurez rien du tout. Ces diamants peuvent rester là où ils sont jusqu'à ce que nous ayons ce que nous voulons », a-t-elle lancé.

La chef de Lutsel K,e, Adeline Jonasson, a fait allusion aux « diamants du sang froid » pour décrire les pratiques de la multinationale. Elle a enfin un message clair à De Beers : « Vous savez ce que nous voulons. Alors retournez voir votre monde et dites le leur.nous voulons un entente sur les répercussions et les avantages exhaustive négociée de bonne foi et dans le respect mutuel », a tranché la chef.

La mine Snap Lake, présentement en construction, doit normalement ouvrir ses portes au courant de l'été 2007.

Association franco-culturelle de Yellowknife

Une assemblée sur l'adhésion à la Fédération en février

L'AFCY adopte un plan stratégique qui guidera l'association durant les trois prochaines années.

*Batiste W. Foisy**

À la demande de ses membres rassemblés à l'occasion d'une Assemblée générale extraordinaire, le 14 décembre, l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY convoquera une assemblée générale en février afin de discuter de « l'adhésion à la Fédération franco-ténoise ».

C'est Martin Dubeau, ancien président de l'AfFCY, qui a demandé qu'on tienne cette assemblée qui risque de déplacer beaucoup d'air. Dubeau, qui s'est présenté comme un membre qui favorise la révocation de l'adhésion de l'AFCY à la Fédération franco-ténoise, affirme avoir, en six ans de vie aux Territoires du Nord-Ouest, perdu confiance en cette organisation qui, selon lui, est trop arrogante et ne représente pas adéquatement les francophones de la capitale.

Même si la décision de tenir une assemblée extraordinaire pour débattre de ce sujet ne faisait pas l'unanimité parmi la vingtaine de membres qui s'étaient déplacés. Une majorité d'entre eux ont quand même jugé qu'une telle assemblée était salutaire, vu les querelles byzantines qui colorent la relation entre les deux organisations francophones depuis plusieurs années.

Le président de l'AFCY, Patrice Lapointe, admet que ce n'était pas nécessairement le désir du conseil d'administration que de ressasser ces vieilles chicanes, mais il s'engage à respecter la volonté des membres.

« C'est une demande des membres. On vient de remettre un plan stratégique qui dit qu'on veut être à l'écoute de nos membres, alors c'est clair qu'on va devoir [convoquer l'assemblée générale]. Quand et comment est-ce que ça va se faire, ce n'est pas encore déterminé. Il va falloir que le conseil d'administration se penche là-dessus », dit-il.

Plan stratégique

L'objet premier de l'Assemblée générale extraordinaire tenue la semaine dernière était cependant de soumettre à l'approbation des membres le plan stratégique qui aguillera les activités de l'AFCY durant les trois prochaines années. Le plan élaboré suite a un processus de recherche auprès des membres (une trentaine sur 81 ont été sondés, aucun non membre ne faisait partie de l'échantillonnage) a été adopté.

Ce plan promet d'élargir le membership de l'association en diversifiant sa gamme d'activités, de fidéliser les bénévoles de l'AFCY, d'élargir la gamme de services offerts aux membres et comprend une ébauche de programmation pour les trois prochaines années.

Le plan annonce aussi l'embauche d'un nouvel employé dont la tâche sera expressément dédiée à l'organisation d'activités communautaires.

Maintenant que ce plan est adopté, quelle est la prochaine étape ? « Primo, répond Patrice Lapointe, il ne faut pas mettre le plan sur les tablettes. C'est arrivé trop souvent. Ensuite il faut suivre nos activités et notre mandat de consulter nos membres. »

Il ne semble, pour l'instant, pas être question de rendre public les résultats des consultations avec les membres. « Selon notre consultant, du point de vue éthique, cela ne se fait pas », explique Patrice Lapointe.

*L'auteur est membre de l'Afcy, il participe aux assemblées.

Au terme de la session d'automne

Le chef du NPD fait le point

Danny Joncas

OTTAWA – Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) du Canada, Jack Layton, a convoqué les médias à une conférence de presse sur la colline parlementaire, le lundi 18 décembre, pour dresser le bilan de la dernière année en plus de s'avancer sur ce qui attend les parlementaires après la période des Fêtes.

« Au cours de la dernière session, nous nous sommes battus contre les coupures insensées et cruelles proposées par les conservateurs. Je crois qu'avec la richesse qu'on a, il est temps d'établir une certaine équité pour tous ceux et celles qui travaillent à bâtir ce pays. Malgré une forte économie, cette équité n'est actuellement pas présente », a lancé le chef néo-démocrate en ajoutant que ce n'est pas la classe moyenne qui bénéficie des initiatives du gouvernement Harper.

Afin d'aspirer à cette plus grande équité, Jack Layton estime que les partis politiques siégeant à la Chambre des communes doivent accepter de travailler de concert pour que des résultats concrets soient observés.

« Nous savons qu'il y a des années d'inaction derrière nous. Nous avons du travail à faire et pour y parvenir, ça nous prend aussi plus de leadership. Les jeux politiques ne nous mèneront nulle part et ne font pas avancer les choses », poursuivait-il en faisant allusion à la menace du Bloc québécois de tenir un vote de non-confiance envers le gouvernement dès la reprise des travaux parlementaires au sujet de la présence du Canada en Afghanistan.

Ce vote de non-confiance, Jack Layton a indiqué qu'il serait plutôt réticent à l'endosser. « On ne veut pas jouer des jeux politiques avec une question de guerre. C'est un sujet qui doit être examiné très soigneusement. »

Du même coup, M. Layton en profite pour tendre la main aux autres partis afin de travailler en collaboration pour ainsi faire progresser les choses. « Les partis doivent travailler ensemble pour obtenir des résultats. C'est le message que nous ont envoyé les électeurs en janvier dernier en élisant un gouvernement minoritaire», ajoute Jack Layton.

Selon Layton, la collaboration est d'autant plus importante dans le dossier de l'environnement et des changements climatiques, qui s'avère maintenant la priorité du NPD. Jack Layton croit en effet qu'une concertation des efforts de tous est nécessaire pour apporter des changements à court terme.

Éditorial


Alain Bessette

Toujours d'actualité

(Éditorial écrit en décembre 2000)

Avec la période du temps des Fêtes, les occasions de rencontrer les amis et la famille tout en prenant un petit verre (ou deux, ou trois) se font nombreuses.

Avec les multiples messages d'intérêt public visant à sensibiliser la population face aux dangers de la conduite en état d'ébriété, il peut sembler superflu de vous rappeler qu'il ne faut pas utiliser son véhicule si vous pensez consommer de l'alcool. Et pourtant...

Les gens trouvent encore des excuses faciles, et souvent erronées, pour se permettre d'adopter un tel comportement :

- Je demeure tout près, alors...
- Moi, ça m'en prend beaucoup avant de ...
- Je vais conduire bien lentement!
- À cette heure-là, il y a pas beaucoup de trafic!

Avez-vous déjà entendu ces excuses de la bouche de vos amis? Si la réponse est oui, sachez que ces amis ont un sérieux problème.

Tout d'abord, s'ils dépassent le seuil maximum de concentration d'alcool dans le sang et qu'ils sont interceptés par la police, les conséquences seront fâcheuses, au minimum une amende et la suspension de leur permis. Si cette interception se produit après un accident, ce sera probablement la prison pour quelques mois. Si l'accident est sérieux, ces quelques mois se transforment en années. L'alcool consommé ne constitue plus une excuse mais bien un fait incriminant.

Finalement, si votre ami décède des suites d'un accident de voiture, quel sera votre degré de remords pour ne pas l'avoir empêché d'utiliser son véhicule alors qu'il était éméché ?

Un conseil, si vous recevez des amis, saisissez-vous de leurs clés de véhicule à leur arrivée (faites-en une condition d'accès) et exercez votre jugement à la fin de la soirée. C'est plus prudent!

LES PAUVRES S'APPAUVRISSENT...





...ET LES RICHES S'ENRICHISSENT!



Batiste W. Foisy

Une affaire étrange a secoué l'équipe de L'Aquilon *cet automne. Lors du party d'Halloween de l'AFCY, un étrange personnage masqué et muet s'est immiscé dans la fête. Le journal avait ensuite publié la photo du mystérieux étranger en réclamant des indices sur son identité. Peu après, nous recevions une lettre anonyme (ci-contre). Ce n'est que plusieurs semaines plus tard que Diane Fortin -- qui s'était présentée plus tard à la soirée dans un autre costume, la vlimeuse -- a révélé son identité.*



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy
Correction d'épreuve : Jaquis Gagnon
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

Égypte (suite et fin)



Geneviève Harvey

Après avoir réussi à contempler les pyramides, nous nous promenons sans le groupe, un après-midi au Caire. Ça fait du bien de ne pas être en troupeau, même si le troupeau rassure à l'occasion. Nous ne nous aventurons pas très loin, mais nous réussissons tout de même à aller faire quelques achats et à envoyer des messages d'un café Internet.

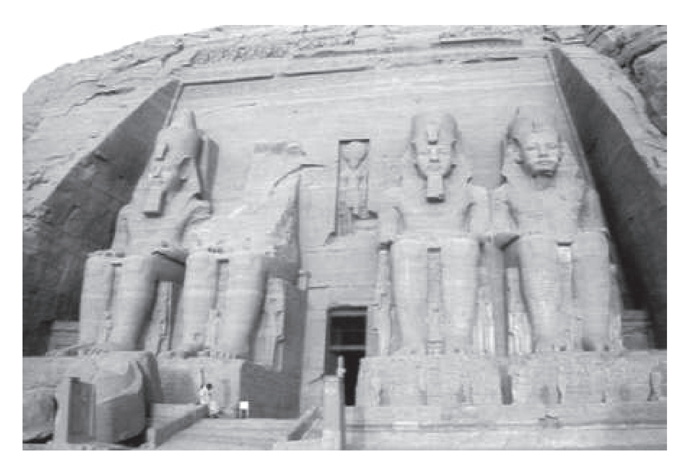
Un après-midi au Musée du Caire nous éblouit par ses richesses. Toutes les trouvailles du temple de Toutankhamon sont là, y compris le fameux masque tellement connu.

Je n'ai pas voulu vous alarmer par la saleté de la capitale égyptienne, mais nous sommes éberlués : c'est un égout à ciel ouvert. Les détritus jonchent le sol partout. On se demande quand ils ramassent les vidanges. Ils sont certainement ramassés, car sinon, les Cairotes seraient ensevelis sous les vidanges. Au retour des pyramides, près d'un bras du Nil (d'une saleté mirobolante sous cette latitude), on a observé les carcasses de quatre chevaux abandonnées le long de l'eau, les ventres gonflés, sur le point d'éclater, et qui iraient finir leurs jours dans les eaux du respecté fleuve.

Nous nous dirigeons ensuite vers Louxor en avion, point de départ de notre croisière de huit jours sur le Nil. Déjà, à Louxor, le Nil est moins jonché de débris qu'au Caire, mais quand même. Je ne m'y baignerais pas et n'y laverais même pas mon linge. Mais j'ai vu des gens s'y baigner. Ils sont immunisés, me direz-vous? Je ne crois pas qu'on devienne immunisé à un certain degré extrême de pollution. N'oubliez pas que ce fleuve traverse le Soudan et l'Égypte pour se jeter ensuite dans la Méditerranée. Pas surprenant qu'il soit rendu à ce point en mauvais état.

Par contre, en le remontant, vers Assouan, on remarque une amélioration par rapport à Louxor. Les ruines et les tombeaux pharaoniques se succèdent, au cours de notre descente du grand fleuve : Kom Ombo, Esna, Edfour. Les beautés d'une époque déjà bien ancienne nous émerveillent au plus haut point. Et il ne faudrait surtout pas que j'oublie Karnac et le temple de Louxor, temples de l'époque de Ramsès II, situés dans la ville du même nom, autrefois appelée Thèbes.

Malheureusement, c'est au temple de Louxor qu'un groupe de terroristes s'emparèrent d'un autobus de touristes français et les exterminèrent tous, en 1996. Après cette époque mémorable, le tourisme a terriblement souffert en Égypte et commence à peine à se remettre et risque à nouveau de s'effondrer, car les terroristes ont commencé à faire sauter des bombes le long de la mer Rouge, haut lieu touristique et endroit réputé pour la plongée sous-marine. Pas besoin de vous dire que la sécurité était à son maximum, et que sur le bateau, presque qu'en tout temps, il y avait un garde armé qui faisait la ronde pratiquement



constamment.

Arrivés à Assouan, nous prenons une felouque et allons vers le désert où quelques personnes se risquent à faire une balade en chameau. J'ai passé mon tour pour cette fois.

Enfin, nous prenons un bus pour une randonnée de trois heures dans le désert pour nous rendre à Abou-Simbel, ruines reconstituées pierre par pierre, car elles risquaient de disparaître à jamais sous l'eau en raison de l'inondation provoquée par le barrage érigé sur le Nil par Nasser, avec l'aide des Russes (le barrage, pas les ruines). Ces ruines d'Abou-Simbel, sont tout bonnement remarquables (voir photo). La bouche d'un seul personnage à plus d'un mètre de longueur. Vous pouvez vous imaginer la grandeur colossale de ces statues, rebâties sur une colline reconstruite artificiellement. L'oeuvre de reconstruction est tellement impressionnante qu'on dit qu'elle suscite une admiration comparable à celle de la construction originale. Le défi était immense et a été relevé avec brio.

On se rend à Abou-Simbel en convoi de bus, escorté par des policiers en début et en fin de convoi. Des centaines de touristes s'y rendent. La sécurité est imposante, car nous sommes en plein désert, à peine à quelques kilomètres du Soudan, et le danger est perceptible. Par contre, nous reviendrons seuls, seulement un autobus, à peine escorté par un jeune policier qui monte avec nous dans le bus. Bizarre après toutes les simagrées pour partir en convoi. On se demande si le convoi n'attire pas plus l'attention qu'un bus seul. On s'y perd. Bref, on revient la nuit, après un magnifique spectacle Sons et lumières, alors qu'une pleine lune illumine le désert. Le spectacle naturel surpasse le spectacle qu'on vient de voir. Les collines se dressent sur un sable blanc, comme des formes de pyramides naturelles qui auraient inspiré les pharaons à une ancienne époque. La nature réussit encore une fois à s'imposer.

Nous reprenons le bateau pour redescendre le Nil et revenir à Louxor, lieu de débarquement, et où nous devons nous rendre dans la vallée des rois. Les tombeaux des grands pharaons s'y succèdent et tous ont été pillés, sauf celui de Toutankhamon, jeune pharaon décédé vers l'âge de 19 ans, et qui n'était pas très riche par rapport aux autres. C'est pourquoi son tombeau était bien enfoui et avait résisté aux pilleurs. Et c'est pourquoi les trésors de ce tombeau sont restés à l'Égypte, du moins en grande partie. Les trésors des autres tombeaux se retrouvent un peu partout dans le monde, mais pas en Égypte.

Et nous devons bientôt reprendre l'avion pour le Caire où notre voyage prend fin sur un vol pour Paris. Tous les noms et les monuments majestueux se sont bien installés dans nos têtes et nos coeurs et des noms autrefois à peine connus ou même tout bonnement inconnus deviennent bien vivants et déclenchent dans nos esprits des histoires merveilleuses.

Sur ces belles paroles, je tiens à vous souhaiter une bonne nouvelle année, en espérant que vos rêves les plus chers se réalisent. Mais surtout, je tiens à vous souhaiter, comme on le faisait autrefois, une bonne santé, car c'est la plus grande richesse.



aquilon@internorth.com

2006 chez les francos : L'année du jugement

L'année qui s'achève restera dans l'histoire de la francophonie ténoise comme l'année du jugement. C'est le 25 avril 2006 que la juge Marie Thérèse Moreau a rendu son verdict. La juge donne raison à la Fédération franco-ténoise et affirme que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest n'a pas respecté sa propre *Loi sur les langues officielles*, pourtant en vigueur depuis plus de vingt ans.

Batiste W. Foisy

« C'est le jugement le plus détaillé, le plus scrupuleux que j'ai jamais vu », s'enthousiasmais l'avocat de la Fédération franco-ténoise, Me Roger Lepage, le jour du verdict qui confirmait les violations systématiques à la *Loi sur les langues officielles* alléguées par ses clients.

La juge Marie Thérèse Moreau, en effet, n'y est pas allé de main morte. Le jugement de plus de 200 pages énumère une kyrielle d'ordonnances auxquels le gouvernement des TNO est intimé de se conformer dans un délais d'un an. Entre autres choses, le gouvernement devra rédiger « un plan global de mise en œuvre » de la Loi, créer des postes désignés bilingues à tous les points de service du gouvernement, faire une offre active des services en français auxdits points de services, publier tous les documents gouvernementaux destinés au public en français et embaucher des professionnels de la santé francophones. Une petite révolution quoi.

Plus encore, la juge affirme dans son pavé que les services d'interprétation ne sont pas des services proprement égaux et indique que le recours aux interprètes devrait être employé en « dernier ressort ».

Pris de court par ce jugement massue, le gouvernement est incapable de commenter, même trois mois après le verdict. L'argument invoqué pour justifier ce mutisme est révélateur : le jugement n'est pas encore traduit en anglais…

Mais, en août, on le gouvernement décide, comme on s'y attendait, à interjeter appel. L'affaire est portée devant la Cour d'appel territoriale et, d'ici un an ou deux, elle se rendra sûrement en Cour suprême fédérale.



Les députés de l'Assemblée législative ont été plus nombreux à employer leur langue en chambre en 2006.

Des changements

Même si, pour l'instant, les conséquences du jugement Moreau ne sont pas si apparentes que ça, on note quand même des changements qui semblent indiquer une ouverture nouvelle aux droits linguistiques.

Le débat a notamment, quoi que timidement, fait son entrée dans l'enceinte de l'Assemblée législative. Le député de Yellowknife Centre, Robert Hawkins, et surtout le jeune député de Monfwi, Jackson Lafferty, sont montés au créneau pour réclamer de meilleurs services dans les onze langues officielles reconnues par la Loi. Au premier rang de leurs revendications : le rétablissement des cours d'interprétation et traduction offerts par le collège Aurora et la création d'une liste des traducteurs et interprètes du territoire.

Les députés des comtés à majorité autochtone ont aussi été plus nombreux à employer leur langue en chambre et la mention « [translation not provided] » est venue ponctuer à quelques reprises le verbatim des débats.

Parlant du verbatim des débats, le jugement Moreau exigeait que l'Assemblée législative commence sa traduction en français six mois après le verdict. L'échéance arrivée, l'Assemblée n'était toujours pas en mesure de fournir ce service et a décidé de cesser carrément la publication du document dans quelque langue que ce soit. Tous les citoyens du territoire se voient ainsi privés d'un outil essentiel pour garder un œil sur les agissements de leurs élus. Mais cela va peut-être changer bientôt. L'Assemblée législative publie cette semaine un appel d'offres pour des services de traduction et d'interprétation en onze langues.

Au bureau de la commissaire aux langues officielles on voit également des changements. Le jugement Moreau a reconnu le commissariat coupable d'une violation à la Loi dont il est supposé être le défenseur. La faute déplorée était la publication en anglais seulement du rapport de 1998 de la commissaire aux langues. Le commissariat a admis la gaffe et n'a pas interjeté appel.

Le plus récent rapport de la commissaire, beaucoup plus volumineux que le précédent, démontre que l'ombudsman prend son rôle plus au sérieux. En 2007, le commissariat déposera des rapports d'enquête sur l'état des services linguistiques en matière de soin de santé et de communications publiques. Du jamais vu depuis L'époque de Betty Harnum.

On a aussi noté l'assermentation d'une toute première juge francophone à la Cour suprême des TNO, en la personne de Louise Charbonneau. Avant cela il fallait repêcher les juges francophones – comme Marie Thérèse Moreau qui est Albertaine – à l'extérieur du territoire. Est-ce un hasard ou la reconnaissance d'un besoin identifié il y a deux décennies ?

2006 au national : Un gouvernement sur le banc d'essai

L'année 2006 a commencé en fracas avec l'élection d'un gouvernement conservateur minoritaire. Un règne libéral long de 13 ans prenait fin abruptement. Voyons comment le gouvernement nouveau s'est comporté avec les Territoires.

Batiste W. Foisy

Pour les TNO, le principal dossier de litige avec le gouvernement fédéral est la question du partage des revenus provenant des ressources et son corollaire, la dévolution de pouvoirs similaires aux provinces. Cela fait des années (décennies ?) que le gouvernement territorial tente désespérément de conclure des ententes sur ces questions avec le fédéral, qui repousse sans cesse l'échéance. Sans de telles ententes les redevances perçues sur les ressources extraites dans le Nord aboutissent toutes dans les coffres d'Ottawa, et le gouvernement territorial doit vivre aux crochets du fédéral.

À ce chapitre, on croyait bien que le nouveau gouvernement conservateur serait plus réceptif que les libéraux. Dans son discours de victoire, Stephen Harper n'avait-il pas déclaré qu'il souhaitait que les territoires soient « les premiers bénéficiaires de leurs ressources » ?

Ce petit bout de phrase avait suffit à requinquer le premier ministre des TNO, Joe Handley, qui en une soirée est passé du rouge au bleu et claironnait dès le lendemain de l'élection que « nous pourrions bien arriver plus rapidement à une meilleure entente ».

Même le nouveau député de Western Arctic, Dennis Bevington, pourtant à l'opposé des conservateurs sur le spectre politique, croyait à la sincérité de l'équipe Harper. « Le Parti conservateur est beaucoup moins centralisateur que les libéraux. Je pense que ces gens de l'Alberta comprennent la volonté d'autonomie des régions et que les décisions prises à Ottawa ne font pas nécessairement l'affaire partout au Canada », déclarait le néo-démocrate le soir de son triomphe.

Mais les choses, finalement, ne se sont pas exactement passées comme ça. Ce n'est qu'en juin que le gouvernement fédéral a finalement nommé un négociateur, Harvey André. Mais il est encore difficile de savoir si des négociations ont vraiment lieu. Les réponses du premier ministre Handley à ce sujet sont évasives.

« Je pense que nous sommes plus près d'un règlement que nous ne l'avons jamais été », affirmait-il en novembre avant d'ajouter « nous sommes impatients de retourner à la table de négociations », laissant ainsi entendre que les négociations traînent toujours. Dans cette même entrevue, le premier ministre ténois affirmait qu'il ne voyait plus la mise en chantier comme le délais ultime pour conclure une entente.

Majorettes du gazoduc

S'il y a un dossier nordique qui semble tenir à cœur au nouveau gouvernement, c'est bien celui du gazoduc du Mackenzie.

« Nous devenons impatients », affirmait le premier ministre canadien lors de son passage dans la capitale des Territoires du Nord-Ouest. Selon l'expression de Stephen Harper la réalisation du mégaprojet gazier est essentielle au développement du territoire et a le pouvoir de faire des TNO « ce que certains appellent la prochaine Alberta ».

Jim Prentice, le ministre des Affaires indiennes et du Nord – qui selon une rumeur pourrait devenir bientôt ministre de l'Environnement – a également, à maintes reprises, signifié son parti pris favorable au gazoduc. Lors de son premier passage à Yellowknife en tant que ministre des Affaires indiennes, Prentice avait déclenché une onde de choc en déclarant qu'il ne comptait pas attendre l'accord des Premières nations du Deh Cho pour autoriser la mise en chantier du pipeline.

La visite du premier ministre Harper à Yellowknife, l'été dernier, a mobilisé une petite foule de manifestants venus signifier leur mécontentement au chef Conservateur.

Le député de Western Arctic, Dennis Bevington, qui se dit ouvert « en principes » au projet mais qui agit davantage comme s'il y était opposé, a beaucoup critiqué la position du gouvernement fédéral dans le dossier du gazoduc. Dans un mémoire présenté à la Commission d'examen conjoint sur le Projet gazier du Mackenzie, il écrit que le gouvernement se comporte « en majorette » du développement gazier.

Des coupes remarquées

Mais ce qui a surtout attiré l'attention des Ténois sur le gouvernement conservateur, c'est le plan de restructuration budgétaire annoncé à la fin septembre. Ce plan qui visait, selon l'expression du président du Conseil du trésor, John Baird, à « couper dans le gras» se sont traduits par des coupes importantes dans certains services, notamment en alphabétisation.

Ces coupes ont affecté tant les organismes du secteur social que le gouvernement territorial. Certains programmes d'alphabétisation dispensés par le collège Aurora sont menacés de disparition et le Conseil d'alphabétisation des TNO risque de fermer ses portes.

Un fonds de 50 millions de dollars qui était destinés aux négociations sur la dévolution a aussi été sabré par l'austère initiative de John Baird et du ministre des Finances, Jim Flaherty – tous deux des ex-ministres ontariens de l'époque du gouvernement Harris.

Les coupes ont touché de les Ténois au pointles convaincre de descendre dans la rue, une rareté. Deux manifestations, dirigées par le chef de la Nation dénée, Bill Erasmus, ont eu lieu au centre-ville de Yellowknife.

Particulièrement mécontent du gouvernement conservateur, Erasmus avait déclaré lors d'une rencontre avec le député Bevington que, si le fédéral ne changeait pas d'attitude, les Dénés devraient alors considérer la possibilité de « faire imprimer nos propres passeports».

Le climat : un dossier chaud

En théorie et en pratique, la météo a été au centre des préoccupations en 2006.

Batiste W. Foisy

Si certains étaient encore sceptiques sur les changements climatiques, l'année 2006 leur démontre que le climat se réchauffe vraiment.

Selon Environnement Canada, l'hiver 2006 a été le plus chaud de l'histoire des TNO, le printemps aussi a été le plus chaud de l'histoire, l'été a été le quatrième plus chaud et l'automne est demeuré dans les normales climatiques – sauf pour la région du delta du Mackenzie et pour les îles arctiques qui ont reçu des températures jusqu'à six degrés au-dessus de la normale saisonnière, comme au Nunavut d'ailleurs.

Ces anomalies climatiques ont causé des torts importants à l'industrie minière qui a dû s'accommoder d'une saison de routes de glace écourtée de plusieurs semaines. Ce sont des dizaines de chargements d'équipements et de carburant qui n'ont pas pu être acheminés aux mines de diamants. Les cargaisons les plus indispensables ont été envoyées par hélicoptère ce qui a fait exploser les coûts de production et retardé certains travaux, dont l'ouverture de la mine Snap Lake qui a été reportée à l'été 2007. Devant ce fiasco, le premier ministre Handley en est venu à proposer la construction d'une route quatre saisons jusqu'aux mines. Une idée qui a été décriée par l'opposition.

Les scientifiques qui sondent les changements climatiques constatés dans le Nord nous ont servi, à tour de rôle, de bien pessimistes études. En janvier le National Center for Atmospheric Research publiait les résultats d'une étude sur le pergélisol. D'après le centre basé au Colorado, tout le pergélisol de la planète pourrait avoir fondu d'ici l'an 2100. Ces prévisions ne font pas consensus dans le monde scientifique.

Les conséquences d'une telle dégelée pourraient être inquiétantes pour les communautés perchées sur le pergélisol. Dans une entrevue accordée à *L'Aquilon* en mars dernier, l'ingénieur géologue Réjean Couture, co-auteur d'un rapport de Ressources naturelles Canada sur la fonte du pergélisol à Norman Wells et à Tuktoyaktuk, expliquait le genre de perturbations auxquelles ces communautés peuvent s'attendre dans les années à venir. Selon lui, les grosses constructions comme les aéroports et les hôpitaux, de même que les routes et les voies de transport sont les plus susceptibles d'être endommagés par la fonte du pergélisol. « Faites attention aux routes et aux pistes d'atterrissage. Il faut faire plus d'opération de maintenance », mettait-il en garde.

Un autre effet pervers de la fonte du pergélisol est que cela envoie du méthane dans l'atmosphère. Ce gaz, prisonnier du sol gelé, est considéré comme le plus actif des gaz à effet de serre. Donc plus le pergélisol fondera, plus le climat se réchauffera.

Autre préoccupation : la fonte des glaces polaires. Cette année encore le couvert glacé de l'océan Arctique a anormalement rétréci durant la saison estivale. À la fin août, le Passage du Nord-Ouest était pratiquement ouvert à la navigation. De quoi donner des munitions au ministre de la Défense, Gordon O'Connor, qui s'est mis en tête de « palper chaque lopin de terre et chaque plan d'eau que possède le Canada » et donc de militariser le Grand Nord.

Plus récemment, une étude de ce même Center for Atmospheric Research avançait de nouvelles prédictions inquiétantes quant aux glaces arctiques. Selon cette recherche l'océan pourrait être entièrement libre de glace d'ici l'été 2040. Dans 33 ans.

Si le retrait de la banquise risque de faire se multiplier le nombre de bateaux et de soldats dans l'Arctique, cela va probablement, à l'inverse, décimer la population d'ours polaires. C'est d'ailleurs pour cette raison que nanuq a, pour la première fois cette année, fait son apparition sur la Liste rouge des espèces menacées publiée par l'Union mondiale pour la nature. Un biologiste australien nommé Tim Flannery, auteur du controversé livre Les faiseurs de pluie, a pour sa part déclaré que les ours blancs du Canada seront tous disparus, d'ici quinze à vingt ans.

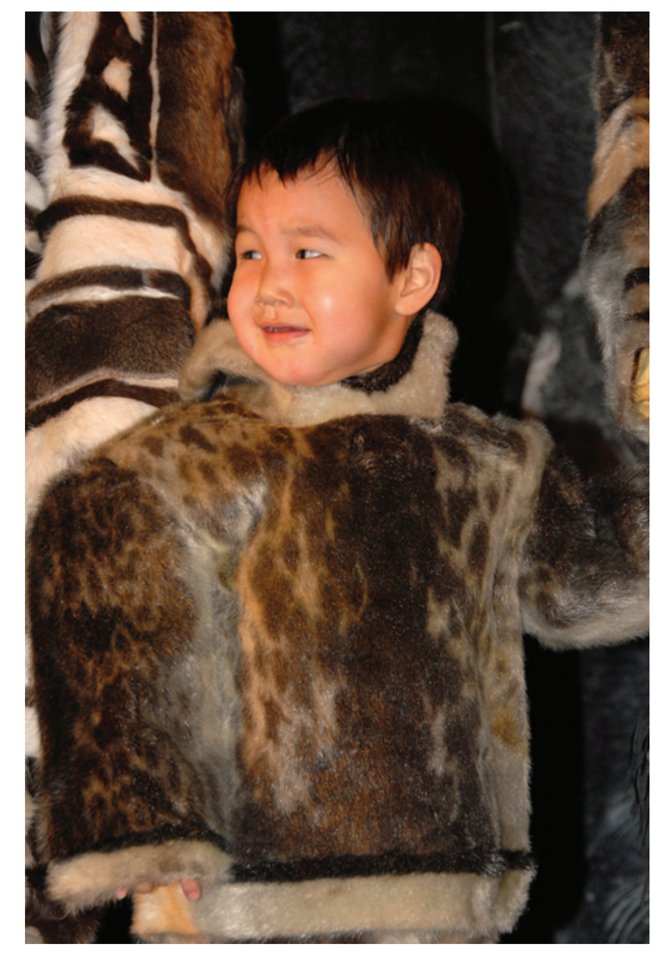
Pas de quoi rester froid.

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 1, numéro 45 - 22 décembre 2006







Afin d'amasser des fonds pour le centre des femmes d'Iqaluit, la Qikiqtani Inuit Association a organisé le Fashion show and Craft Fair qui s'est déroulé le 15 décembre dernier à l'école secondaire Inuksuk. Des modèles de tous âges ont défilé, arborant des vêtements traditionnels et modernes confectionnés par des artisans d'ici. Les spectateurs ont également pu assister à un spectacle de musique et à une démonstration de chants de gorge. Une panoplie d'objets d'art et d'artisanat était aussi à vendre et de nombreux prix ont été distribués.

Concert de Noël





Le concert de Noël de l'école des Trois Soleils s'est déroulé le 18 décembre dernier. Danses, chants, musiques et plaisir étaient au rendez-vous!

Nunavut en bref

Étude de l'université McGill

Une étude de l'université McGill sur le réchauffement climatique révèle que la glace arctique pourrait être presque complètement fondue en l'an 2040. Une simulation prédit que seule une petite portion de glace, située au nord du Groenland, subsisterait. Selon les chercheurs de l'université, les effets des changements climatiques seront beaucoup plus graves que ce qui est prévu jusqu'à maintenant et la seule façon de prévenir la fonte accélérée de la glace arctique est de diminuer radicalement les émissions de dioxyde de carbone produites par la combustion du pétrole.

Substances toxiques dans l'Arctique

La pollution par le mercure et par d'autres substances toxiques dans les régions de l'Arctique était le grand thème d'une conférence scientifique d'envergure qui s'est déroulée la semaine dernière à Victoria, en Colombie-Britannique. L'événement a rassemblé plus de 400 scientifiques et représentants de groupes autochtones et d'organisations diverses. Des ateliers ont été offerts par des scientifiques travaillant dans le Nord et les participants ont pu être mis au fait des recherches qui se font actuellement sur les substances toxiques et leurs effets sur les écosystèmes des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, du Nunavut, du Nunavik et du Labrador.

Poursuite de la NTI contre le fédéral

Jim Prentice, ministre des Affaires indiennes et du Nord a manifesté son désaccord face à la poursuite que la *Nunavut Tunngavik Inc.*, la NTI, intente contre le gouvernement fédéral. La NTI veut poursuivre le gouvernement pour un milliard de dollars parce que ce dernier n'aurait pas respecté certaines clauses de l'Accord sur les revendications territoriales signé en 1993. Le président de la NTI, Paul Kaludjak, a expliqué que la poursuite était le dernier recours de l'organisme pour faire entendre les droits des Inuits.

Programmes à la petite enfance

Le ministère de l'éducation du Nunavut a annoncé que 600 000 $ supplémentaires seront versés dans le développement des programmes d'éducation de la petite enfance. 500 000 $ seront distribués pour les services de garde accrédités et 100 000 $ serviront à la réalisation de matériel pédagogique. Il est question d'éditer des livres pour enfants dans les quatre langues du Nunavut, l'inuktitut, l'inuinnaqtun, le français et l'anglais. *Plus tôt l'enfant est exposé à des livres dans sa langue maternelle, plus ses aptitudes langagières seront solides.* , a expliqué Ed Picco, le ministre de l'Éducation.

Joyeuses fêtes !

L'Association des francophones souhaite à tous les Nunavummiut une excellente période des fêtes. Le centre sera fermé du 22 décembre au 3 janvier inclusivement, et les dîners du vendredi seront à nouveau offerts à partir du 12 janvier.

Le Nunavoix, quant à lui, sera de retour le 19 janvier.

Entrevue avec Chantal Gabriot

Chantal Gabriot est coordonnatrice du *Réseau de développement économique et d'employabilité du Nunavut*, le RDÉE Nunavut, depuis 2001. Le Nunavoix l'accueille dans le cadre d'une série d'entrevues à l'occasion du 25e anniversaire de l'Association des francophones du Nunavut.

Arianne Clément et Jason Doiron

Qu'est-ce qui vous a amenée à travailler ici à Iqaluit et quel y a été votre parcours ?

C'est le hasard des conversations. J'habitais au Québec et le père de l'un de mes amis avait emménagé à Iqaluit. On entendait dire qu'il y avait beaucoup de travail : l'hôtel le *Frobisher Inn* prenait de l'expansion et manquait de ressources humaines. Je venais alors de vendre mon entreprise au Québec et j'ai décidé, en compagnie de quatre autres Québécois, de venir vivre l'expérience du grand Nord et de travailler au *Frobisher Inn*. Après plus d'un an, je songeais à retourner au Sud lorsque j'ai rencontré Daniel Cuerrier qui avait besoin de quelqu'un pour le développement du tourisme. Comme le projet m'intéressait et que je connaissais un peu le domaine, j'ai accepté.

Comment est-ce que le RDÉE Nunavut a été créé à Iqaluit ?

C'était en 2000 et Stéphane Cloutier en était le coordonnateur. C'était un réseau pancanadien qui se mettait sur pied pour favoriser le développement économique et l'employabilité chez les communautés francophones hors Québec.

Quelle est l'importance d'un organisme comme le RDÉE ?

C'est important pour l'ensemble des francophones



Chantal Gabriot

hors Québec. C'est une façon de donner une reconnaissance aux francophones et de leur permettre de participer au développement de la communauté ; le RDÉE permet aux francophones de prendre leur place au Nunavut et d'y apporter leur spécificité. Il est aussi primordial de faciliter l'employabilité des francophones si l'on veut que la communauté prospère.

De quelle façon est-ce que le RDÉE a pris de l'expansion au fil des ans ?

C'est grâce à des partenaires locaux comme le *Nunavut Tourism* et le ministère du Développement économique et des Transports. Ils nous ont permis de développer des vrais outils de promotion : guide, film, site Internet, etc. Cela nous a permis d'asseoir notre crédibilité.

Quels sont les dossiers importants que vous traitez actuellement ?

Notre gros projet est celui du tourisme culturel et d'apprentissage. C'est un concept qui vise à adapter l'offre des produits touristiques et culturels disponibles au Nunavut à la demande des marchés francophones. Ce projet implique plusieurs partenaires et demande beaucoup de ressources humaines. Nous formons, par exemple, des familles inuites afin qu'elles puissent recevoir chez elles les touristes francophones.

Auriez-vous un vœu à adresser aux francophones dans le cadre des festivités du 25e anniversaire de l'AFN ?

J'aimerais que tous les francophones soient fiers de leur culture, peu importe de quelle partie de la francophonie ils proviennent. Que la francophonie brille par sa diversité au Nunavut !

Parole de parhélie

Bienvenue au Carrefour des parhélies…

Yoan Barriault

La noirceur est bel et bien installée sur Iqaluit, mais elle est loin d'empêcher les élèves de l'École des Trois-Soleils de briller. Au contraire, durant les deux derniers mois, novembre et décembre, rien n'aurait pu les empêcher de laisser paraître leur grand talent. En effet, depuis près de deux mois, les préparatifs vont bon train pour notre « Carrefour des parhélies ». Qu'est-ce que cela ? Et bien, voici la réponse…

C'est le thème des mois de novembre et décembre. En gros, nous avons exploré tout ce qui touche de près ou de loin au phénomène de la consommation. Comme nous sommes à quelques jours de Noël, l'équipe-école a cru bon cette année de faire prendre conscience aux jeunes l'importance de mieux consommer. Pourquoi ? Parce que dans notre société, les Fêtes sont synonyme de consommation, voire même de surconsommation. Les gens se ruent dans les magasins pour acheter des marchandises dont ils n'ont pas besoin la plupart du temps. Ils achètent à crédit et finissent par crouler sous les dettes. Ce n'est pas ce que nous désirons pour nos jeunes dans le futur et c'est pourquoi nous croyons bon de les éduquer à ce propos.

Revenons tout d'abord aux activités des dernières semaines à l'école. Deux événements furent plus marquants pour les jeunes. Tout d'abord, le vendredi 24 novembre en après-midi, le trio Rouleau, un groupe de trois musiciens de Montréal, est venu dans notre école afin de donner un spectacle. Cette activité spéciale a pu se tenir grâce à la collaboration de l'AFN, qui avait fait venir cette formation dans le cadre du lancement des célébrations de son 25e anniversaire, durant cette fin de semaine où s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'organisme. Les jeunes de l'école ont encore une fois pu profiter d'un après-midi ensoleillé où ils ont pu s'amuser et danser à leur guise. D'ailleurs, Maxime Rouleau, le leader de la formation, (qui appréciait revenir à Iqaluit le temps d'un week-end, lui qui nous avait fait profiter de ses talents culinaires au Discovery depuis les deux dernières années !), nous a confié que c'était pour lui un moment privilégié de venir donner un spectacle dans notre école. De *La rue principale* à *Dégénérations,* en passant par des reprises célèbres de Passe-Partout, dont *Les bons légumes*, les trois musiciens ont su faire vibrer leurs jeunes et moins jeunes admirateurs. Bravo et merci !

Au début décembre, plus précisément dans la semaine du 4 au 8 décembre, l'école a accueilli Mme Danielle Renaud, chocolatière de métier. Pendant cinq jours, tous les jeunes de l'école, de la maternelle à la 9e année, ont pu en savoir un peu plus sur l'histoire du chocolat et les techniques de fabrication de cette précieuse friandise. Ils ont ainsi pu constater à quel point la confection du chocolat est une science précise. Tous les élèves ont de plus fabriqué des chocolats de toutes sortes. Des mendiants aux fruits confits jusqu'aux truffes délicieuses, Mme Renaud leur a fait fabriquer de vraies petites œuvres d'art, dont la vente servira à financer les activités spéciales de l'école. Merci à Mme Renaud pour cette activité exceptionnelle !

Je vous parlais plus tôt du Carrefour des parhélies. J'y arrive maintenant. Cette semaine, nous atteindrons le point culminant de cette première moitié d'année, le concert de Noël. C'est en effet ce lundi soir, 18 décembre 2006, que se tient cette fête communautaire annuelle. Lors de cette soirée, les portes seront ouvertes une heure plus tôt, afin de permettre aux gens de la communauté de compléter leurs petits achats des Fêtes en encourageant une bonne cause. Depuis deux mois, chaque classe de l'école a mis sur pied une mini-entreprise qui fabrique un produit différent. En maternelle, *Les flocons sucrés* nous proposent des biscuits sablés de Noël ; la classe de 1re, 2e et 3e année, des décorations de Noël fabriquées à la main ; en 4e, 5e et 6e année, *Papier Inc.* vous offre des cartes de souhaits fabriquées en papier recyclé ; finalement, la classe de 7e, 8e et 9e année et son entreprise *Pizza polaire* vend des pizzas repas congelées. De plus, des chandelles fabriquées à la main par des élèves et des livres seront aussi en vente. Bon magasinage ! Tous les profits amassés lors de cette soirée serviront à financer des activités spéciales pour les élèves. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que ces mini-entreprises ont été gérées par les élèves, ce qui leur fait réaliser l'importance du travail bien fait et les éduque au phénomène de la consommation, donc nous faisons d'une pierre deux coups !

Quant au concert de Noël, au moment d'écrire ces lignes, il n'avait pas encore eu lieu. Je vous en parlerai en long et en large lors de ma prochaine chronique. D'ici là, chers lecteurs, passez une période des Fêtes remplie de joie et de bonheur. Dites à vos proches tout votre amour pour eux et profitez-en pour vous énerver un peu. Ça n'arrive rien qu'une fois par année !





Le souffle francophone du Nunavut

CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

Journaliste : Arianne Clément
Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Daniel Cuerrier, Sylvain Fortier, Daniel Hubert, Carolyn Mallory, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franconunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

Le Club de Bicolo

Le père Noël

1 MOTS CACHÉS

Recherche attentivement les mots dans la grille et encercle-les. Ils peuvent être inscrits dans tous les sens. Une fois tous trouvés, il te restera quelques lettres qui formeront la réponse.

NOËL

C	E	N	F	A	N	T	C	O	U	L	E	U	R
F	A	M	I	L	L	E	S	O	U	H	A	I	T
D	E	D	N	C	O	U	R	O	N	N	E	G	U
E	R	R	E	V	E	I	L	L	O	N	E	U	A
C	E	E	I	A	F	L	O	C	O	N	R	I	E
O	I	T	G	S	U	R	P	R	I	S	E	R	N
R	T	O	E	B	O	U	L	E	E	P	I	L	I
A	R	I	L	I	S	T	E	L	T	E	M	A	A
T	U	L	R	E	E	R	E	E	R	L	U	N	R
I	O	E	D	G	I	T	E	O	A	U	L	D	T
O	T	N	U	O	E	E	E	N	C	T	B	E	N
N	I	O	S	F	F	O	S	A	P	I	N	A	E
D	R	C	A	R	T	E	R	E	N	N	E	L	N
P	A	T	I	S	S	E	R	I	E	P	E	R	E

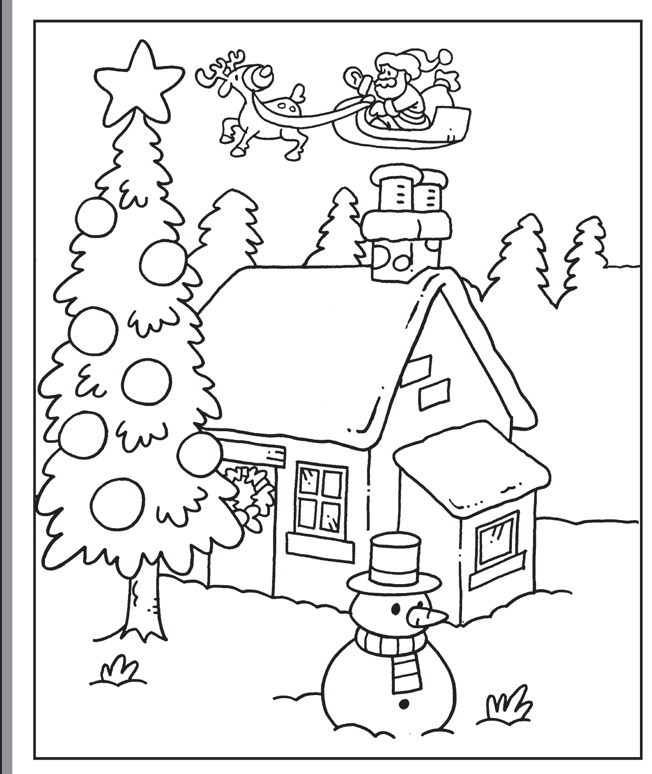
- BOULE
- CADEAU
- CARTE (2)
- COULEUR
- COURONNE
- DÉCORATION
- DINDE
- ENFANT
- ÉTOILE
- FAMILLE
- FÉE
- FÊTE
- FLOCON
- GUIRLANDE
- LISTE
- LUMIÈRE
- LUTIN
- NEIGE
- NOËL
- PÂTISSERIE
- PÈRE
- RENNE
- RÉVEILLON
- ROUGE
- RUBAN
- SAPIN
- SOIRÉE
- SOUHAIT
- SURPRISE
- TOURTIÈRE
- TRAÎNEAU

8 LETTRES.

Le __ __ __ __ __ __ __ __ est un personnage très important pour les jeunes enfants.

2 MON ŒUVRE D'ART

Colorie cette illustration.



3 POINT À POINT

Complète ce dessin en reliant dans l'ordre les points de 1 à 30.



4 LES CHARADES DE NOËL

Mon premier est une note de musique,
Mon deuxième décrit l'action de celui qui ne dort pas,
Mon troisième est un pronom personnel
que l'on utilise à la place de « nous »,
Mon tout est le repas de fête que l'on fait la nuit de Noël.

Réponse : ______________________

Mon premier est un rongeur,
Mon deuxième est l'un des cinq sens,
Mon troisième n'est ni assis ni couché,
La vache donne mon quatrième,
Mon cinquième est un pronom personnel
de la 2e personne du singulier,
Mon tout se mange avec de la purée de pommes de terre

Réponse : ______________________

SOLUTIONS

1. Père Noël.
4. Ré - veille - on (Réveillon)
Rat - goût - debout - lait - te (Ragoût de boulettes)

Ils ont dit en 2006



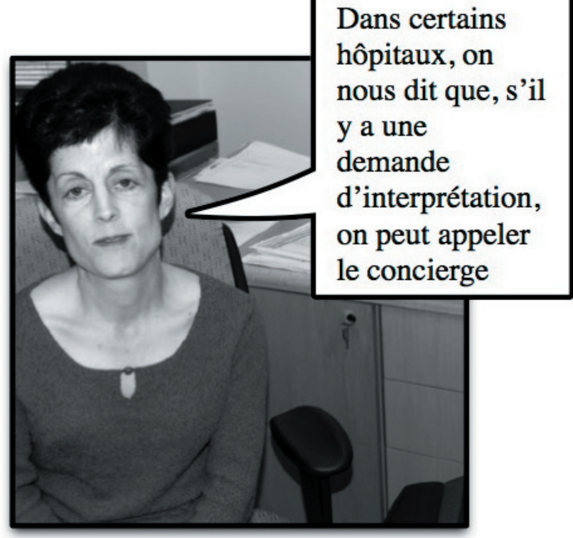
Le premier ministre du Canada, **Stephen Harper**, expliquant l'intention de son gouvernement quant au projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie. Parmi les « moyens légalement possibles » à la disposition du premier ministre, mentionnons ne pas prendre en considération les éventuelles recommandations de la Commission d'examen conjoint et de l'Office national de l'énergie.



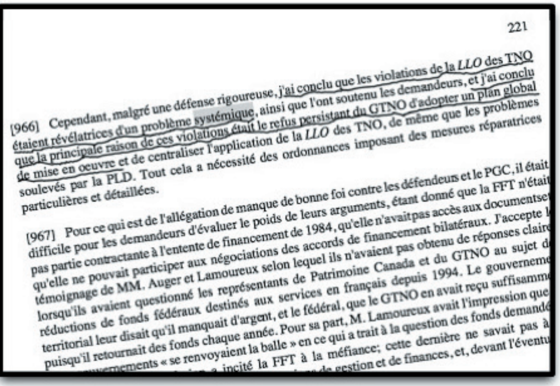
Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, **Jim Prentice**, annonçant qu'il ne comptait pas attendre la permission des Premières nations du Deh Cho pour autoriser la mise en chantier du gazoduc du Mackenzie.



Le syndicaliste **Jean-François Des Lauriers**, au lendemain du déclenchement de la première grève du diamant de l'histoire canadienne. Le conflit a duré trois longs mois.



La commissaire aux langues officielles des TNO, **Shannon Gullberg**, faisant état aux députés de l'opposition de l'Assemblée législative de la qualité des services linguistiques dispensés dans les institutions du gouvernement.

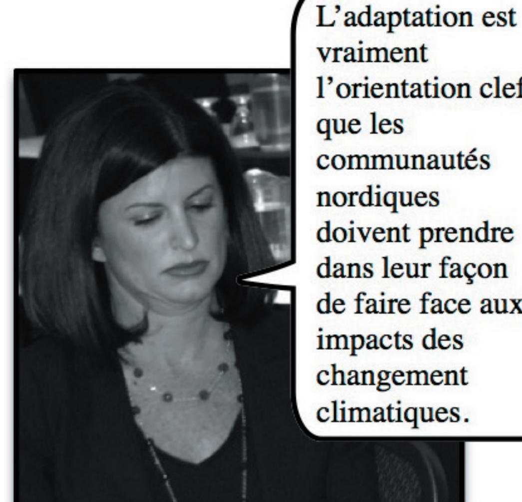


221

[966] Cependant, malgré une défense rigoureuse, j'ai conclu que les violations de la *LLO* des TNO étaient révélatrices d'un problème systémique, ainsi que l'ont soutenu les demandeurs, et j'ai conclu que la principale raison de ces violations était le refus persistant du GTNO d'adopter un plan global de mise en oeuvre et de centraliser l'application de la *LLO* des TNO, de même que les problèmes soulevés par la PLD. Tout cela a nécessité des ordonnances imposant des mesures réparatrices particulières et détaillées.

[967] Pour ce qui est de l'allégation de manque de bonne foi contre les défendeurs et le PGC, il était difficile pour les demandeurs d'évaluer le poids de leurs arguments, étant donné que la FFT n'était pas partie contractante à l'entente de financement de 1984, qu'elle n'avait pas accès aux documents et qu'elle ne pouvait participer aux négociations des accords de financement bilatéraux. J'accepte le témoignage de MM. Auger et Lamoureux selon lequel ils n'avaient pas obtenu de réponses claires lorsqu'ils avaient questionné les représentants de Patrimoine Canada et du GTNO au sujet des réductions de fonds fédéraux destinés aux services en français depuis 1994. Le gouvernement territorial leur disait qu'il manquait d'argent, et le fédéral, que le GTNO en avait reçu suffisamment puisqu'il retournait des fonds chaque année. Pour sa part, M. Lamoureux avait l'impression que les gouvernements « se renvoyaient la balle » en ce qui a trait à la question des fonds demandés [...] incité la FFT à la méfiance; cette dernière ne savait pas à [...] de gestion et de finances, et, devant l'éventu[...]

La juge **Marie Thérèse Moreau** de la Cour suprême des TNO, dans son jugement rendu en mai concernant le procès qui opposait la Fédération franco-ténoise aux gouvernements territorial et fédéral. Le jugement qui donne raison aux Franco-ténois a été appelé par le gouvernement territorial.



La ministre fédérale de l'Environnement, Rona Ambrose, lors d'un passage discret dans la région climatique canadienne la plus durement affectée les changements climatiques.



La gouverneure générale du Canada, **Michaëlle Jean**, exprimant son opinion quant à un éventuel agrandissement du parc national Nahanni qu'elle venait tout juste de visiter.

Le chef des Premières nations du Deh Cho, **Herb Norwegian**, répondant à l'offre du ministre Jim Prentice.



L'ex-ministre de la Santé et de l'Environnement, **Michael Miltenberger**, adressant un geste menaçant au député de Kam Lake, Dave Ramsay.

L'aînée **B'esha Blondin** exprimant à la Commission d'examen conjoint sur le Projet gazier du Mackenzie son opposition au projet de gazoduc.



Le directeur de l'Institut canadien de recherches sur les minorités linguistique, **Rodrigue Landry**, lors d'une conférence à Yellowknife.



Le néo-démocrate **Dennis Bevington** le soir de sa victoire électorale contre la libérale Ethel Blondin-Andrew qui occupait le siège de députée de Western Arctic depuis 17 ans. En dépit d'une victoire confortable, le natif de Fort Smith a été boudé par les petites communautés des TNO qui sont très majoritairement restées fidèles à Blondin-Andrew.



Le ministre de la Défense, **Gordon O'Connor**, de passage à Yellowknife pour annoncer des investissements importants dans l'infrastructure militaire dans la région du Nord.



Le premier ministre des TNO, **Joe Handley**, faisant siennes les recommandations du comité d'experts du Conseil de la fédération à propos du déséquilibre fiscal.

En 2007 il faudra surveiller…

Batiste W. Foisy

Les élections

Des élections territoriales auront nécessairement lieu à l'automne 2007 puisque les scrutins se tiennent désormais à date fixe tous les quatre ans et que les dernières élections remontent à 2003.

Joe Handley qui a fait de la signature d'un accord sur la dévolution sa grande priorité saura-t-il convaincre les électeurs de son comté de le reporter au pouvoir même sans entente en poche? Saura-t-il convaincre la nouvelle chambre de lui accorder un second mandat comme premier ministre ? Ça reste à voir. Rappelons que la dernière fois, Handley avait eu les coudés franches, personne d'autre que lui ne s'étant présenté dans sa circonscription de Weledeh.

Maintenant que les libéraux se sont dégoté un chef, du côté fédéral également on peut s'attendre à une élection, et peut-être même pour bientôt. Il sera intéressant de voir quel candidat l'équipe libérale présentera dans Western Arctic pour reprendre cette forteresse qui leur a échappé l'an dernier. Qui donc remplacera Ethel? Le nom de Stephen Kakfwi a été beaucoup murmuré. La rumeur est-elle fondée?

Au Nunavut aussi, un nouveau candidat libéral devra être choisi, Nancy Karetak Lindell, qui représente le comté depuis 1997, ayant récemment annoncé son retrait de la vie politique.

Les caribous

Les résultats alarmants des recensements de caribous de 2005 et de 2006 ne permettent plus qu'on s'enfouisse le crâne dans le pergélisol. Dans la seule harde du Cap Bathurst, ce sont 15 700 caribous qui manquent à l'appel.

Chasseurs, pourvoyeurs, experts de la faune et politiciens ont tous leurs responsabilités et leur mot à dire. Déjà des restrictions ont été imposées aux chasseurs allochtones et aux pourvoyeurs, mais il semble de plus en plus évident que ces mesures ne suffiront pas. Est-il temps qu'on impose aussi des limites de prises aux Autochtones ? Le débat risque d'être émotif. On en aura un premier aperçu bientôt : le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles tiendra un grand « Sommet des caribous » à Inuvik du 23 au 25 janvier.

La mise en œuvre du jugement Moreau

Le gouvernement territorial a peut-être interjeté appel du jugement Moreau sur les services en français aux TNO, mais il n'a pas demandé de sursis quant à l'application de l'ordonnance. Cela veut donc dire que, d'ici à la St-Jean Baptiste, sous peine de se faire accuser d'outrage au tribunal, le gouvernement devra se doter de services gouvernementaux bilingues mur à mur comme au Nouveau-Brunswick.

Six mois après le jugement, l'Assemblée législative devait, conformément à l'ordonnance, produire son journal des débats en français et en anglais. Ne pouvant se conformer, l'Assemblée a plutôt choisi de cesser la publication des débats en anglais… Que va faire le gouvernement pour éviter la mise en œuvre du jugement? Fermer l'hôpital?

Les garderies

Il y a beaucoup de jeunes enfants aux Territoires du Nord-Ouest et très peu de place de garderie. Dans toutes les communautés, les besoins en matière de petite enfance sont criants et la tendance s'alourdit.

Le seul secteur pourtant très spécialisé de la garderie francophone est depuis longtemps débordé. Selon les estimations, la garderie Plein soleil de Yellowknife pourrait facilement tripler sa capacité, la demande est là. À Hay River et à Fort Smith aussi la demande est suffisante pour qu'on y ouvre des garderies francophones. Le territoire tout entier a besoin de plus de garderies.

Ce ne sont sûrement pas les 1200 $ par enfant de Stephen Harper qui vont créer de nouvelles places en garderie. Le gouvernement territorial, cet éternel quémandeur, peut-il trouver les fonds nécessaires pour financer le coût toujours plus élevé des services de gardes?

Il y a un prix à payer pour avoir le second taux de natalité le plus élevé au pays. Mais pour l'instant personne ne semble prêt à délier sa bourse. Un jour l'abcès va crever.

L'agrandissement de l'école Allain St-Cyr

Les travaux d'agrandissement de l'école francophone de Yellowknife doivent commencer bientôt. Si tout se déroule comme prévu, la phase I de l'agrandissement sera terminée pour la rentrée scolaire 2007. Mais qui se souvient d'une construction complétée dans les temps aux Territoires du Nord-Ouest?

Il faudra aussi voir si le projet de centre scolaire-communautaire aura abouti avant le début de la seconde phase des travaux.

Les Dénés Tha

C'est une petite bombe qui est tombée dans les plans des promoteurs du Projet gazier du Mackenzie quand la Cour fédérale a écrit que le gouvernement avait failli à son devoir de consultation envers les Déné Tha du Nord-Ouest de l'Alberta.

Même si le ministre des Affaires indiennes donne l'impression de ne pas s'en faire, on ne peut s'empêcher de penser que le gouvernement n'aurait pas interjeté appel si c'était si dérisoire que ça. Le juge Phelan a été clair : si un règlement satisfaisant pour les Premières nations ne peut être convenu, il va falloir créer une nouvelle commission d'examen et peut-être recommencer le processus depuis le début. De quoi retarder le pipeline pendant encore trois ou quatre ans…

Plus encore, le jugement démontre que les droits des Autochtones ne s'arrêtent pas à la frontière des provinces et ouvre ainsi la voie à une toute nouvelle ère de contestation des projets d'exploitation de ressources naturelles. Les Dénés de Fort Resolution pourraient, par exemple, réclamer qu'on les consulte avant la mise en chantier de futurs projets de développement dans les sables bitumineux albertains sous prétexte que leur territoire se trouve en amont de la rivière Athabasca.

Il y a certainement des PDG à Calgary qui prennent des notes.

L'Année polaire internationale

À compter de mars 2007, on entamera officiellement la quatrième « Année polaire internationale ». Cet événement scientifique, d'une durée de deux ans en fait, mettra la recherche arctique et antarctique sous les projecteurs.

Pour cette quatrième édition, une place spéciale est sensée être réservée aux sciences humaines, et particulièrement aux recherches portant sur les habitants du monde polaire – ça c'est nous.

À cette occasion, le Canada s'est engagé à investir 150 millions de dollars dans la recherche arctique. Mais à trois mois du début de l'événement, pas un seul sous n'a été dépensé.

Les mineurs d'Ekati

La première grève du diamant a été longue et pénible. Va-t-on en revivre encore une en 2007? La convention collective conclue à l'arraché en juin dernier n'était bonne que pour un an…

Hay River

À compter de Janvier, *L'Aquilon* aura un journaliste en poste dans le Hub. Nous pourrons donc couvrir plus adéquatement cette communauté importante de la francophonie ténoise.

Le Commerce électronique… un futur radieux?

Qu'est-ce que le commerce électronique? Plusieurs d'entre vous penseront instinctivement qu'il s'agit du simple fait de vendre et d'acheter des biens par Internet, mais détrompez-vous. Si ce commerce de biens est effectivement une partie importante du «e-commerce», il y a bien plus! En fait la définition généralement donnée pour le commerce électronique est : *la vente de produits et services sur Internet, y compris le transfert de fonds*. Cette deuxième composante de la définition, les transferts monétaires, est majeure dans les transactions effectuées sur Internet. Ainsi, chaque fois que vous achetez *en ligne* une paire de chaussures faite en Italie, et chaque fois que vous payez vos factures téléphoniques ou que vous faites vos virements bancaires *en ligne*, vous faites du commerce électronique.



Un phénomène grandissant

Chaque jour, le commerce électronique fait de nouveaux adeptes vu son utilité. Les experts prévoient même que dans quelques années les ventes du commerce électronique croîtront plus rapidement que les ventes au détail traditionnelles, et les commerçants le savent très bien. C'est d'ailleurs pour cette raison que toutes les entreprises, grandes comme petites, affichent de plus en plus leurs produits et services sur *la toile* (Internet). Il s'agit en fait d'un moyen peu coûteux (souvent gratuit…) de faire connaître leurs produits, et de vendre à des gens, à des milliers de kilomètres plus loin, sans même avoir de boutiques ou de représentants locaux. Tout se fait par Internet, et par la poste! Et n'ayez crainte, les transactions financières sur Internet sont généralement très sécuritaires, et les délais de livraisons, très raisonnables!

Le commerce électronique et le Nord canadien font bon ménage puisqu'il permet de briser l'isolement du Grand Nord en permettant d'entrer en contact avec des fournisseurs et vendeurs lointains pouvant offrir des produits inexistants dans votre région, ou encore, d'acheter des produits à moindres coûts. Il peut aussi vous permettre de faire connaître vos produits, œuvres d'arts ou services à travers le monde! Si vous avez des produits à vendre, vous devriez porter une attention particulière à ce qui suit.

Sites Internet de vente électronique

Les sites de *ventes aux enchères*, comme on les appelle, sont nombreux, quoique seulement quelques-uns méritent vraiment une attention. E-bay, Amazone et Yahoo! sont ceux ayant le plus de trafic, et donc, devraient être le point de départ pour tous ceux qui désirent vendre rapidement, et probablement à meilleur prix. De nouvelles initiatives sont également intéressantes et florissantes telles que ***www.francoboutique.ca***, qui est un marché d'achat et de vente de produits parmi les communautés francophones minoritaires à travers le Canada. Plusieurs artistes y vendent également leurs œuvres d'art!

Tous fonctionnent véritablement comme des enchères, c'est-à-dire qu'un vendeur affiche les produits qu'il désire vendre, avec un prix de départ, et la mise est ensuite lancée. Par la suite, les acheteurs intéressés font une offre. Le prix de revente montera en fonction des offres faites, et ce, jusqu'à la date de clôture de l'enchère indiquée par le vendeur. Il faut noter que tout se passe en ligne, et l'enchère peut s'étirer sur plusieurs jours, voire même semaines! Une visite sur *www.ebay.com* vous fournira davantage d'informations sur les engrenages de ces enchères virtuelles.

Combien ça coûte?

Les frais d'utilisation de ces sites d'enchères peuvent varier d'un site à l'autre, et les frais peuvent être applicables au vendeur ou à l'acheteur, ou aux deux. Des frais peuvent également être puisés sur l'accès et/ou sur les transactions.

Paypal

Vous vous demandez sûrement comment faire pour effectuer la transaction d'achat lorsque vous voyez un produit qui vous intéresse? C'est bien simple avec le programme *Paypal*. Il s'agit en fait d'un système de virement bancaire : le vendeur soumet les coordonnées de son compte bancaire, et lorsque l'acheteur donnera son paiement par carte de crédit, ou par virement Interac, sur Internet, l'argent sera transféré automatiquement dans le compte! Dès lors, vous recevrez par courriel une confirmation de paiement, et vous pourrez envoyer la marchandise par la poste! La transaction est rapide, très sécurisée, et ne vous coûtera qu'un modeste 2,9% de frais. Il va s'en dire que ce système vous évitera de nombreux mots de têtes, et simplifiera énormément le paiement.

Livraison

Un des défis propre au commerce électronique dans le Nord, est évidemment les frais de livraison! Bien que ces frais soient généralement endossés par l'acheteur, ils peuvent rapidement grimper et donc faire perdre de l'attrait à un commerce d'ici qui voudrait vendre ses produits à l'extérieur des TNO. Un moyen d'y remédier est d'encourager la vente de plusieurs produits, notamment avec des rabais progressifs en fonction de la valeur de leurs achats. Par exemple, si un client achète pour 50$, il aura 6% de rabais; s'il achète pour 100$ il aura 15% de rabais; ou encore, s'il achète pour plus de 70$, les frais de livraison sont couverts, etc. Laissez aller votre imagination!

Une autre alternative : un site Internet bien à vous!

Si vous voulez avoir davantage de prestance, faire votre propre publicité, et afficher gratuitement autant d'informations et de produits que vous le désirez, vous pouvez également concevoir la possibilité de créer votre propre site Internet! C'est relativement facile, et cela contient plusieurs avantages! C'est avec l'aide de logiciels comme Dreamweaver, ecBuilder, Webstudio 4.0, Homestead, Easyweb Editor, etc., qu'il est possible d'intégrer facilement la toile Internet.

Hébergement

À ce sujet, il existe 2 sortes d'hébergement : interne et externe. Héberger votre serveur sur votre ordinateur personnel peut s'avérer plus coûteux au départ, et plus long de mettre en place votre site Internet. Cependant, cela vous fera certainement sauver de l'argent à long terme, car vous n'aurez pas à payer les frais de transactions normalement exigés par une entreprise d'hébergement, donc vous pourrez effectuer le nombre de transactions désirées, et vous pourrez également mettre le nombre de pages que vous voulez (contrairement aux serveurs d'hébergement qui se limitent bien souvent à un nombre limité de pages). Autre chose à laquelle il faudra penser, est la sécurité de votre site, et, considérant la complexité de ce champ, il vous faudra bien souvent faire appel à un expert en sécurité informatique.

Néanmoins, recourir à l'hébergement externe, soit de faire appel à une autre entreprise qui vous fournira le service, est plus facile, réduira les coûts à court terme, et prendra probablement moins de temps à mettre votre site Internet en branle! En plus, la sécurité de votre page Internet sera garantie par les mécanismes propres au serveur d'hébergement. Vous devrez par contre payer des frais annuels d'hébergement, mais vous n'aurez bien souvent pas de coûts annuels pour les certificats de sécurité et les renouvellements. Soyez bien avisé avant de prendre votre décision, assurez-vous d'avoir le bon équipement, et pensez à long terme! Parmi les nombreux fournisseurs d'hébergement, nous retrouvons 1and1.com ou halfpricehosting.com. Ils vous permettront même de mettre votre site en ligne **en quelques heures seulement!**

Notez que le CDÉTNO a déjà offert des formations sur le langage HTML(codage informatique; langue des programmeurs informatiques) et la création de sites Internet (très accessible), et si le besoin se fait ressentir par assez de gens, il est probable de voir se reproduire un tel atelier informatique. D'ici là, il existe plusieurs bouquins qui vulgarisent très efficacement les procédures de création de sites Internet. Il faut bien évidemment prévoir plusieurs heures pour se mettre à l'affût du fonctionnement et pour bien réaliser un site intéressant, attirant, et bien branché sur la toile mondiale. C'est toutefois quelque chose que vous pouvez certes réaliser lentement, quelques heures par semaine, à temps perdu! C'est également un excellent moyen d'apprendre les mécanismes de votre ordinateur et d'Internet.

Plan Marketing

Une fois votre site Internet en ligne, et qu'il fonctionne bien, il faudra immédiatement penser à le publiciser, et à le rendre davantage accessible sur Internet. Ce que vous voulez est qu'un maximum de clients aillent consulter votre site, afin d'accroître votre potentiel de vente. Il va s'en dire que la promotion de votre site est aussi importante que sa création, puisque sans un plan marketing efficace, votre site se perdra dans l'infinité d'Internet.

Afin de rendre votre site plus accessible, plusieurs options s'offrent à vous : que ce soit de mettre des bannières publicitaires sur d'autres sites Internet, de créer des liens vers d'autres sites (par exemple : faire des partenariats avec d'autres entreprises ou serveur pour qu'ils mettent une icône de votre site), œuvrer à l'optimisation des moteurs de recherches (par l'intermédiaire de Métabalises plus justes), publipostages, commandites d'événements, articles promotionnels, bulletins électroniques ou mises à jour de courriel, etc. Toutes ces initiatives doivent effectivement être faites dans l'optique de vos clients potentiels. Vous devez donc trouver précisément votre marché cible, et dénicher tous les moyens possibles, et les bons endroits pour les rejoindre!

Ce texte sur le commerce électronique est fait grâce à l'information recueillie par l'équipe du CDÉTNO et basé sur le guide « *Commerce électronique : comment vendre en ligne?* » du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Communiquez avec le CDÉTNO pour en obtenir une copie gratuitement!

Le Canadien de Montréal

Trop de joueurs



Alain Bessette

Le Canadien de Montréal affiche actuellement un surplus de joueurs. Pendant un certain temps, Bouillon et Higgins étaient sur la touche mais ces derniers sont de retour. En leur absence, le club a fait l'acquisition de Niniima et a rappelé un jeune joueur de leur club école. Tant que le club comptera des joueurs blessés (Dandenault et Bégin actuellement), la direction n'aura pas à faire des choix difficiles. Mais la performance au cours des quatre derniers matchs du jeune Maxim Lapierre pose un heureux problème. Lui et Guillaume Latendresse semblent s'entendre comme larrons en foire sur le quatrième trio, là où s'est retrouvé Latendresse au retour de Chris Higgins.

La plupart des observateurs reconnaissaient la profondeur du club en ce qui concerne les jeunes joueurs se préparant à faire le saut dans la LNH. Certains sont prêts et d'autres le seront sous peu. Lorsque le club a rappelé le jeune joueur de centre Lapierre, personne ne s'attendait à ce qu'il fasse aussi bien; il a amassé quatre points en quatre matchs dont trois buts et il frappe tout ce qui bouge.

De plus, il y a aussi le jeune ailier Andrei Kostitsyn qui n'attend que son tour pour arriver à Montréal et faire ses preuves. Mais il devra prendre son mal en patience car il n'y a simplement pas de place pour lui actuellement.

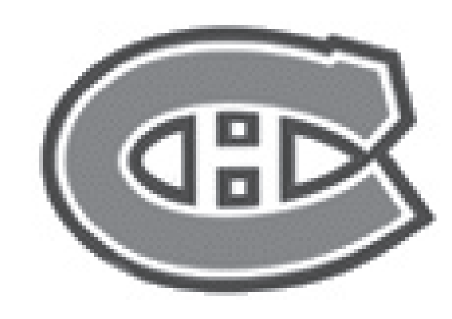
Au retour d'un des deux joueurs sur la liste des blessés, le club devra absolument se départir d'un joueur. Que faire? Le plus simple est certainement de retourner Lapierre à Hamilton. Ce sera certainement injuste pour celui-ci, mais de cette façon, le club n'a pas à offrir immédiatement un joueur au ballottage soit Murray ou Downey. Au retour d'un deuxième joueur, le club n'aura plus le choix et je crois que Garth Murray écopera. Sa performance est décevante depuis le début de la saison. Et Downey a au moins l'avantage d'être un bagarreur, ce qui peut-être utile contre certains clubs.

Une autre solution serait que le club procède à un échange soit pour un choix de repêchage ou une couple de joueurs contre un seul. Mais il faudra attendre le retour de Bob Gainey avant que cela se produise.

Pas de léthargie

J'ai beaucoup aimé un commentaire entendu sur une chaîne spécialisée de sports. Le commentateur expliquait pourquoi il ne craignait pas du tout que le Canadien connaisse une baisse de régime. La force de certains clubs repose sur des compteurs prolifiques. Or un compteur prolifique, ça peut connaître des léthargies. La force du Canadien repose plutôt sur la vitesse des joueurs, leur travail acharné et un bon jeu de position. Et cela, ça ne peut tomber en léthargie. Il illustrait son propos en soulignant comment le club avait connu du succès même lorsque leur meilleur compteur, Higgins, s'est retrouvé sur la liste des blessés.

Tout au cours de la saison, on a vu un effort assez constant du club. Une période ici, une autre là, l'effort n'y était pas, les joueurs ne patinaient pas et ils étaient souvent pris hors position. Mais rarement a-t-on vu ces contre-performances durer très longtemps. Il suffisait parfois d'un entracte et le club rebondissait pour reprendre les commandes du match. C'est la raison pour laquelle le club figure parmi les cinq meilleurs de la ligue et qu'il faut s'attendre à beaucoup d'espoirs lorsque débuteront les séries éliminatoires en avril prochain.



Noël à Hay River



La chorale boréale lors du festival des arbres 2006.



La classe des 3-4 année chante la chanson Petit garçon.



Le 16 décembre dernier se tenait le souper de Noël de l'Association franco-culturelle de Hay River.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 937

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1				■								
2												
3		■				■						
4				■								
5							■					
6						■						
7		■			■							■
8									■			
9		■						■		■		
10	■		■									
11								■				
12											■	

HORIZONTALEMENT
1- Roue, poulie. – Personne qui fait du négoce.
2- Reconnaîtrai par un acte le nouveau tenancier.
3- Monnaie d'Extrême-Orient. – Elle s'est fendue sous l'action du froid.
4- Assassina. – Sonneries qui annonçaient l'intention de capituler.
5- Construisit. – Prend pour modèle.
6- Dirigent les chevaux. – Prénom féminin.
7- À la mode. – Elle ne touche pas les bords de l'écu, en parlant d'une pièce raccourcie.
8- Vers marins. – Sécrétion organique contenant des enzymes.
9- Posséderai. – Possessif.
10- Remarquables, importantes.
11. Raide, affectée. – Anneau de cordage.
12- Répétons sans cesse.

VERTICALEMENT
1- Habiteront, résideront. – Infinitif.
2- Personnel. – Aurochs. – Habitant.
3- Ramènera à la normale, purifiera. – À la fin d'une lettre.
4- Se suivent comme voyelles. – Importunes, fâcheuses.
5- Qui sont fins. – Donna les couleurs de l'arc-en-ciel. – Interjection. – Maximes.
6- Il a le meilleur sur la reine.
7- Importante ville de la Russie. – Entrent dans les compositions d'huiles végétales.
8- Jambières en cuir.
9- Appelâmes de loin. – Commune de Belgique.
10- Sécheresses. – Lentilles.
11- Personnes qui se déplacent quotidiennement par un moyen de transport en commun pour leur travail.
12- Affectée d'un dièse, en parlant d'une note. – Places, mets.

RÉPONSE DU NO 936

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	E	L	I	X	L	E	C	L	E	R	C
2	A	V	I	T	A	I	L	L	E	R	A	I
3	R	E	C	O	N	Q	U	I	R	E	N	T
4	A	■	T	U	T	U	■	V	I	C	I	E
5	M	I	E	■	H	A	T	E	N	T	■	E
6	I	N	U	S	I	T	E	■	S	E	C	S
7	N	A	R	C	E	I	N	E	■	U	U	■
8	E	L	■	O	■	O	U	V	E	R	T	E
9	U	T	E	R	I	N	■	A	S	S	A	M
10	S	E	R	I	N	■	I	L	S	■	N	I
11	E	R	■	E	N	G	L	U	A	G	E	S
12	S	E	P	■	E	S	S	A	I	M	E	E

Horoscope

SEMAINE DU 24 AU 30 DÉCEMBRE 2006

ANNIVERSAIRES :
24 décembre AVA GARDNER (Capricorne-Chien)
25 décembre HANNA SCHYGULLA (Capricorne-Chèvre)



BÉLIER
Vous êtes capable de discerner ce qui est bon pour vous. Vous voulez vivre d'une manière magnifique. Cela vous sera possible.



TAUREAU
Vous êtes sur le point de mieux vous faire respecter, surtout au plan de vos idées. Tout ce que vous dites est vraiment essentiel pour votre équilibre. Vous allez vers des situations où vous serez très bien.



GÉMEAUX
Vous êtes dans une période qui demande d'être efficace. Vous avez l'impression qu'il n'y a pas de temps à perdre. Vous vous sentez capable d'une grande ténacité face à tout.



CANCER
Vous aimez vous rapprocher de ceux qui vous témoignent leur affection. Vous êtes dans une période qui demande beaucoup au plan humain. Vous êtes capable d'une grande lucidité.



LION
Vous savez être conscient de ce qui peut vous apporter des choses magnifiques. Vous devez cependant éviter toute forme d'illusion. Vous ne voulez pas vous placer dans des situations de dépendance.



VIERGE
Vous allez vers des choses extraordinaires. Vous êtes sûr de vous. Vous avez besoin d'être valorisé dans tout. Cela vous apporte du bonheur.

BALANCE
Vous allez vers des choses qui demandent une grande subtilité. Vous savez ce qui peut vous donner de la paix. Vous apprenez à être bien avec vous-même.



SCORPION
Vous savez évaluer ce qui peut être heureux pour vous à long terme. Cela est valable au plan de votre travail. Vous apprenez à mieux vous faire confiance.



SAGITTAIRE
Vous allez vers des situations où vous serez sûr de vous au plan des sentiments. Vous serez capable de savoir ce qui peut vous aider à vous épanouir.

CAPRICORNE
Vous vivez tout avec de grands espoirs. Vous allez vers des situations où vous serez bien avec les gens que vous aimez. Vous apprendrez à mieux vous faire confiance.



VERSEAU
Semaine qui est exigeante au plan de votre travail. Cependant le Nœud Nord (Nœud Ascendant) vous apporte du dynamisme et fait en sorte que vous êtes capable d'aller vers de la réussite.




POISSONS
Semaine qui vous rend apte à mieux savoir ce qui peut vous apporter ce que vous désirez. Cependant, vous tenez à ne pas créer de conflits. Cela est primordial pour que vous puissiez être très bien dans tout.